
DESTINATAIRES : À tout le personnel, les gestionnaires et les médecins qui utilisent la plateforme SAIRC au CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEUR : Karina Lalonde, chef réseaux intégrés des services de proximité

DATE : Le 18 décembre 2025

OBJET : **Utilisation de la consigne de soin dans la plateforme SAIRC**

Dans le cadre de l'amélioration continue, il est rappelé que les intervenants ayant des informations pertinentes pour organiser le congé de leur usager doivent compléter des consignes de soins dans la plateforme SAIRC (Système d'alertes informatisées pour le repérage des clientèles).

Si la consigne de soin est complétée avant l'arrivée de l'usager à l'urgence, celle-ci sera imprimée et mise au dossier à l'arrivée de l'usager.

Si la consigne de soin est complétée une fois que l'usager est inscrit à l'urgence, il est de votre responsabilité d'aviser l'agente administrative des intervenants réseaux de votre secteur afin qu'elle puisse imprimer cette nouvelle consigne et la placer au dossier de l'usager.

La mise à jour de la consigne de soin doit être faite à nouveau dès qu'un changement est apporté à l'état de santé ou aux services offerts à l'usager.

Pour tout enjeu de connexion ou d'utilisation de la plateforme, veuillez communiquer les informations, par courriel, aux agentes administratives des intervenants réseaux :

Secteur Jardins-Roussillon

- Mélodie Brosseau-Cyr, melodie.brosseau-cyr.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca, 450-699-2425, poste 4069
- Tammy Pelletier, tammy.pelletier.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca, 450-699-2425, poste 2971

Secteur Suroît et Haut-Saint-Laurent

- Bianca Joseph, bianca.joseph.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca, 450-371-9920, poste 2882

Pour plus d'information :

[Système d'alertes informatisées pour le repérage des clientèles \(SAIRC\)...](#)

Votre collaboration est essentielle.

KL